

Le tourisme de réunions et de congrès : un champ de recherche pour une géographie de la mondialisation

Sylvie Christofle

Volume 45, Number 124, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022945ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022945ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Christofle, S. (2001). Review of [Le tourisme de réunions et de congrès : un champ de recherche pour une géographie de la mondialisation]. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(124), 63–84. <https://doi.org/10.7202/022945ar>

Article abstract

Within the context of the geography of globalization, it seems interesting to study conference tourism, an activity which is essentially based on human, economic, scientific and cultural flows. But, due to many problems linked to terminology and the lack of coherent statistics protocols, the subject is a rather delicate one. This paper proposes, on one hand, to clarify definitions and terminology, as well as to characterize sources of information. On the other hand, we will examine the distribution of international meetings in order both to reveal continental and state dynamics and to analyze the network of cities Worldwide.

Le tourisme de réunions et de congrès : un champ de recherche pour une géographie de la mondialisation

Sylvie Christofle

Université Paul Valéry

Montpellier

christof@sig.univ-montp3.fr; sylvie.christofle@free.fr

Résumé

Dans le cadre de la géographie de la mondialisation, il apparaît intéressant d'étudier le tourisme de congrès qui est par essence une activité basée sur les flux à la fois humains, économiques, scientifiques et culturels. Or, aborder ce sujet est relativement délicat à cause des nombreux problèmes liés à la terminologie et au manque de cohérence des statistiques le concernant. Cet article a pour objectif, tout d'abord, de préciser les définitions, d'explicitier les termes usités et de caractériser les sources d'information. Nous examinons ensuite la répartition des congrès internationaux afin, d'une part, de mettre à jour les dynamiques continentales et étatiques et d'analyser, d'autre part, le réseau des villes à l'échelle planétaire.

Mots-clés : tourisme, congrès, réunions, méthodologie, terminologie, statistiques, villes, mondialisation.

Abstract

Conference Tourism: A Field of Investigation for Geography of Globalization

Within the context of the geography of globalization, it seems interesting to study conference tourism, an activity which is essentially based on human, economic, scientific and cultural flows. But, due to many problems linked to terminology and the lack of coherent statistics protocols, the subject is a rather delicate one. This paper proposes, on one hand, to clarify definitions and terminology, as well as to characterize sources of information. On the other hand, we will examine the distribution of international meetings in order both to reveal continental and state dynamics and to analyze the network of cities worldwide.

Key Words: tourism, conference, methodology, terminology, statistics, cities, globalization.

La fin du XX^e siècle a été marquée par un phénomène que des chercheurs de plus en plus nombreux désignent par le terme de mondialisation et qui correspond à un fantastique accroissement des flux de personnes, de capitaux, de biens et d'informations à l'échelle planétaire. Ce phénomène, qui concerne l'ensemble des pays du monde, se traduit par la mise en réseau et, ce faisant, par la mise en compétition des villes sur un plan mondial. Celles-ci, en fonction de leurs qualités sociales, économiques, culturelles ou spatiales, s'efforcent d'attirer vers elles et, si possible, de capitaliser une part de ces flux. Dans ces processus, le tourisme prend une grande part : le tourisme de réunions et de congrès, notamment, qui en constitue une forme spécifique, se caractérise par des équipements souvent lourds et coûteux, des compétences spécialisées parfois rares et est ainsi essentiellement urbain, s'il ne constitue pas l'apanage des métropoles¹ (Rozenblat, 1992 : 243).

À cet égard, l'implantation d'un palais des congrès, en Europe, répond à deux logiques, d'échelles différentes. D'une part, cette construction vise à faire connaître la spécialisation fonctionnelle ou l'ambition de la ville *via* ce « signal touristique urbain » fort qu'est un centre de réunions (Cazes et Potier, 1996 : 58), constituant la dimension « externe », nationale et internationale, de la stratégie initiée par les décideurs locaux. D'autre part, cet équipement peut avoir une mission de revitalisation (parfois même de requalification) architecturale, économique, culturelle, urbanistique ou politique, soit constituer une dimension « interne » à l'agglomération, à la cité, au centre-ville (Christofle, 1997, 1998 et 1999).

Les localités urbaines, *via* le centre ou le palais des congrès, appuient leur croissance sur cette activité prestigieuse valorisante liée à l'intellectualité, à l'international, à la science, porteuse d'une image positive et différenciatrice. Le tourisme de réunions et de congrès joue en effet un rôle considérable dans la capacité d'une ville de capter des flux humains, informationnels et financiers.

Tout d'abord, cette forme touristique se base sur la communication vivante, les rapports humains, et suppose une participation des congressistes au phénomène de la mobilité spatiale, actuellement en pleine expansion. De plus, les rencontres visent foncièrement l'échange d'une information souvent originale et créatrice. Cette particularité inscrit le tourisme de réunions et de congrès dans le processus général de l'innovation, particulièrement dans les milieux scientifique et technique, et le situe dans les réseaux informationnels nationaux et internationaux (Christofle, 1997 : 38-70). En outre, les flux économiques liés au tourisme de réunions et de congrès sont importants, même si l'analyse des circuits ne peut être développée ici du fait de sa complexité (Fighiera, 1984; Christofle, 1997 : 497-522). En simplifiant, précisons qu'un palais des congrès n'est généralement pas rentable directement et que la fonction « réunions » l'est, mais pas toujours au seul profit de l'espace support. Cette activité de services est considérée comme économiquement motrice²; elle connaît une croissance soutenue (de l'ordre de 5 % par an, environ) et exerce des effets multiplicateurs sur les autres secteurs, notamment le commerce (Lopez, 1985 : 6), ce qui peut avoir une incidence favorable sur le développement économique de la ville d'accueil.

Ces caractéristiques insèrent le tourisme de réunions dans la branche « tertiaire supérieur » ou « quaternaire » qui comprend également les fonctions de commandement (politique, administratif, commercial, financier, etc.), de

centralisation de l'information et de la communication, de formation supérieure, de recherche et d'exportation. Ces services sont réputés exercer un rôle moteur dans la dynamique urbaine en accroissant l'attractivité et la renommée de la cité et en favorisant l'implantation de nouvelles activités, principalement économiques.

Cependant, malgré son intérêt intrinsèque, ce tourisme anormal reste encore relativement peu étudié en géographie. Cet article a donc pour but de participer à l'ouverture d'un champ nouveau en s'efforçant d'abord de préciser les définitions du tourisme de réunions et de congrès et d'explicitier les terminologies variées usitées dans les recherches qui y ont trait. En second lieu, il s'agit de présenter les différences méthodologiques auxquelles doivent faire face les travaux sur ce sujet, la statistique des congrès posant particulièrement problème. Enfin, nous cherchons à réaliser une brève analyse générale de la répartition des réunions internationales dans le monde, à partir de données statistiques fiables. Avançant dans cette direction, nous avons ainsi conscience de participer à l'élaboration d'une géographie de la mondialisation qui passe par l'étude du processus d'émergence, à l'échelle mondiale, d'un ensemble de réseaux de villes.

DÉFINITIONS ET TERMINOLOGIES

QU'APPELLE-T-ON TOURISME DE RÉUNIONS ET DE CONGRÈS?

Le tourisme de réunions et de congrès est-il une forme spécifique en lui-même ou est-il englobé dans le tourisme d'affaires? Entérinée par l'usage, la première définition du tourisme d'affaires (Organisation Mondiale du Tourisme, 1983) s'appliquait aux voyages entrepris dans le cadre d'activités professionnelles³. Cette définition différencie la motivation « affaires » des autres principaux motifs touristiques⁴ (*id.*) que sont les loisirs et vacances, le tourisme de santé, l'étude, la religion (pèlerinages...) et enfin *les congrès et autres types de réunions* pour lesquels le voyage est entrepris sans que le but premier soit l'obtention d'un gain pécuniaire.

Par conséquent, la définition traditionnelle conduit à limiter le tourisme d'affaires aux seuls déplacements strictement professionnels et s'apparente à un tourisme commercial. Actuellement, il semble que la notion de tourisme d'affaires s'est élargie à l'ensemble des motifs professionnels, pécuniaires directs et indirects ou non reliés au commerce, à l'information et à la connaissance. Le tourisme d'affaires est ainsi défini comme un « tourisme de rencontre à but professionnel, c'est-à-dire commercial, mais également économique, scientifique, politique et social » (Cleverdon, 1985) et participe ainsi à tous les secteurs de la vie économique : industrie, commerce... Pour l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), le tourisme d'affaires correspond aux déplacements effectués hors du domicile pour des motifs socioprofessionnels. Ce déplacement doit être de plus de vingt-quatre heures, donc comprendre au moins une nuitée hors du domicile.

En France, le tourisme d'affaires relève officiellement du ministère du Tourisme, qui répertorie les Foires et Salons, les Congrès-Séminaires, les voyages de stimulation (ou *incentives*) et dégage deux formes touristiques : le tourisme « obligé » et le tourisme « volontaire ». Dans le premier cas, aucun choix individuel

n'est effectué, que les déplacements aient un but professionnel ou pas. Au contraire, dans le cadre du « tourisme volontaire », le choix du participant paraît primordial. Entre tourisme volontaire et tourisme obligé, le tourisme d'affaires reste une activité ambiguë, qui associe d'une part, le tourisme, c'est-à-dire les déplacements et la consommation de services tels l'hébergement, la restauration, l'accueil, les transferts, voire les loisirs et, d'autre part, une fonction professionnelle ou sociale, comme la prospection de clientèle, les visites de chantier, les rencontres de spécialistes, la formation, etc.

La définition officielle du tourisme d'affaires en France date de 1982 (ministère du Temps Libre : 2). Le caractère itinérant ou résidentiel du déplacement constitue le critère primordial de différenciation. Le tourisme d'affaires *itinérant*, plutôt individuel, est défini comme « touchant à des activités impliquant de nombreux déplacements » telles que visites techniques, expositions, salons, visites de clientèle, démarches commerciales, etc. Le tourisme d'affaires *résidentiel* comprend la participation à des « congrès, séminaires, colloques, conférences, tables rondes ou encore actions de perfectionnement, de recyclage ou de reconversion pouvant s'inscrire dans le cadre de la formation continue ». Une fois arrivés, les voyageurs se regroupent sur le lieu de la rencontre; ce type de tourisme d'affaires est donc collectif et se base sur les réunions, quel que soit l'organisme initiateur, privé ou public, et le but de la manifestation : pédagogique, commercial ou autre. La présente étude porte exclusivement sur le tourisme d'affaires *résidentiel* et *collectif*, c'est-à-dire lorsque des individus se regroupent dans un même lieu dans le dessein de participer *ensemble* à une réunion organisée⁵.

Maintenant que nous avons défini la notion de tourisme de réunions et de congrès, abordons les rencontres constituant cette activité.

LES RÉUNIONS

« Congrès » est le terme le plus connu. En fait, un congrès est une forme spécifique de réunion. Ce dernier terme est générique et détermine l'ensemble des rencontres organisées. Dans l'usage courant, les mots « réunions », « rencontres », « congrès », qui correspondent à l'anglais « meetings », se confondent et sont utilisés comme synonymes. Quelques précisions sont toutefois nécessaires.

La réunion est une technique de communication qui vise, par une rencontre entre différentes personnes, trois objectifs, à savoir : l'échange d'informations et de connaissances, la formation, l'établissement ou la gestion de politiques communes (Figliera, 1987 : 7). La nomenclature des divers types de réunions est ambiguë. Certains termes n'apparaissent pas dans les dictionnaires usuels et d'autres changent de signification d'une langue à l'autre (notamment les termes congrès et *congress*, convention et *convention* en français et en anglo-américain ont des sens fort différents).

Les premières tentatives pour standardiser cette terminologie datent des années 1950 et se poursuivent encore de nos jours. G. C. Figliera distingue trois grandes catégories de réunions : les réunions délibératives (congrès de type 1, assemblées générales, conférences plénipotentiaires⁶), qui consistent en des rencontres statutaires ayant pour objectif d'aboutir à des décisions engageant formellement

les parties; les réunions non délibératives (comités, commissions, congrès de type 2, colloques, symposia, forums, carrefours, groupes de travail, séminaires, etc.), dont l'objectif est la mise en commun de connaissances ou des ressources en vue de leur divulgation ou de leur actualisation; les réunions atypiques où sont classées les réunions organisées par des organismes religieux, philosophiques ou sociaux (messes, conciles, conclaves, etc.), ou encore issues du monde de l'entreprise (conventions,ancements, cocktails, etc.).

En somme, le tourisme de réunions englobe un certain nombre de manifestations ayant en commun certaines caractéristiques, dont :

- le regroupement des participants, donc le caractère collectif de l'événement;
- la présence conjointe des délégués dans une unité de lieu;
- l'objectif d'échange, de transmission de connaissances ou d'entente sur des actions communes.

Il est également possible d'effectuer une typologie des réunions selon les organisateurs en cause, dont on distingue habituellement quatre grands types : les organisations et associations, gouvernementales ou non, de plus en plus nombreuses dans le monde, qui sont à l'origine d'un nombre croissant de réunions (Figuiera, 1988 : 4); les associations professionnelles et les sociétés savantes; les associations non professionnelles; les entreprises privées, dont les rencontres profitent essentiellement au personnel de production (43 %), à la force de vente interne (64 %) et au réseau de distribution (Voyages et Stratégies, 1993 : 47-56).

Qu'elles soient typologiques ou terminologiques, les difficultés suscitées par l'étude de cette forme touristique sont nombreuses. La principale réside, selon nous, dans le caractère très inégal des sources d'information sur le sujet.

REVUE ET CRITIQUE DES SOURCES STATISTIQUES LIÉES AUX RÉUNIONS

DES PROBLÈMES DE MÉTHODOLOGIE

L'étude du marché des réunions est difficile à mener, notamment en raison du manque flagrant d'études statistiques sérieuses et du problème général suscité par la comparaison des données produites.

Malgré des tentatives d'harmonisation des statistiques relatives aux congrès et aux réunions menées notamment par l'OMT (Figuiera, 1992 : 13), rien de précis n'est encore publié. L'information généralement disponible, que ce soit à un niveau international, national, voire local, est globalement insuffisante, fragmentée, imprécise, souvent contradictoire, et la confusion règne parmi les utilisateurs. Pourquoi cette situation? D'abord, les statistiques disponibles ne sont pas basées sur des concepts, des définitions ou des classifications standardisés. S'y ajoute le fait que beaucoup de données sont obsolètes. De plus, les méthodologies utilisées pour la collecte de l'information sont très variées : enquêtes systématiques aux frontières sur le motif des déplacements, questionnaires remplis par les

organisateur de réunions, les prestataires de services (lieux d'hébergement ou de réunion) ou les congressistes, prise en compte des calendriers spécialisés recensant les divers types de rencontres, etc. De surcroît, les études sont très souvent effectuées par les organismes intéressés, ce qui peut avoir une incidence sur la rigueur et la scientificité de la méthode. Selon certains chercheurs et praticiens (Schägermann, 1987 : 40), les écarts peuvent aller jusqu'à 20 %. Enfin les statistiques sont, dans l'ensemble, compilées de façon sporadique, ce qui rend impossibles les comparaisons.

Il existe quarante éléments de la recherche statistique sur les réunions (Fighiera, 1987 : 4-6), pouvant être regroupés en huit sections : l'échelle géographique, les caractéristiques générales des réunions (nombre, sujets traités, fréquence, langue de travail officielle, saisonnalité), les participants (nombre, sexe, âge, profession, revenu, géographique, personnes accompagnantes), les moyens de transport utilisés, les lieux de congrès, l'hébergement, la durée de la réunion et les différentes dépenses effectuées par les organisateurs et les congressistes.

Les principales distorsions observées concernent la définition même du mot « réunion », la géographie des rencontres, le nombre minimum de participants, la distribution par domaine d'activité, les dépenses (*id.* : 7-15).

Le terme « réunion » et son acception posent toujours problème. Alors que beaucoup de sources d'informations utilisent ce mot en référence aux congrès et aux rencontres similaires, d'autres relevés statistiques groupent sous cette appellation des événements hétérogènes.

Le second point délicat concerne la géographie des réunions et la distinction entre rencontres nationales et internationales. En effet, certains pays asiatiques utilisent un concept spécifique : toute réunion nationale ayant au moins 10 % de participants étrangers est classée internationale. De plus, « international » n'est pas forcément synonyme de « mondial » et des recherches basées sur des échantillonnages variés existent pour cette dernière échelle. Dans tous les cas, les organismes producteurs de statistiques agissent de façon non coordonnée et les ensembles géographiques sont assemblés ou découpés en fonction de critères propres à chacune des institutions : découpages continentaux, séparation de l'Asie ou des Amériques en deux ou trois aires distinctes, etc. De même, le concept de « national » voire d'« intranational » n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît et varie selon les modèles administratifs des différents États : par exemple, aux États-Unis, les statistiques doivent être recueillies sur quatre paliers distincts : fédéral, étatique, régional, urbain.

Le nombre minimum de participants constitue le troisième point d'achoppement de l'utilisation des études statistiques. Alors que certaines sources incluent dans leurs statistiques congrès et réunions sans restriction, d'autres établissent des critères de sélection. Ces dernières se fondent notamment sur un nombre minimal de participants qui varie énormément (de 10 à plus de 100) en fonction de l'organisme chargé de recueillir les statistiques.

La distribution par secteur d'activité est le quatrième élément problématique. Selon les sources, les secteurs d'activité peuvent être découpés en cinq, six, huit, onze catégories, voire plus, qui ne correspondent pas entre elles.

Les dépenses représentent le dernier point délicat des enquêtes. Usuellement, les chercheurs établissent un comptage des dépenses des congressistes. Déjà, des distorsions apparaissent entre les différentes études (par exemple, prend-on en compte ou pas les frais de transport extérieurs pour établir une moyenne de dépense ou se concentre-t-on sur les dépenses sur place?). De plus, cette méthode occulte une bonne partie des acteurs du circuit économique des réunions : organisateurs, espaces d'accueil (pays, villes), éventuels mécènes ou commanditaires publics et privés, etc.

LES SOURCES D'INFORMATION

D'après les travaux effectués par G. C. Fighiera sur le sujet, (notamment 1992 : 6-7), six grandes catégories de prescripteurs et de mandants de statistiques peuvent être regroupés, sachant que ces organismes ont la possibilité soit d'effectuer l'enquête par leurs propres moyens, soit de la confier à des sociétés spécialisées.

Tout d'abord, certains groupements d'associations internationales mènent des études statistiques. Les plus connus sont l'Union des Associations Internationales, la Fédération Européenne des Villes de Congrès, l'Association Internationale des Palais des Congrès, l'« International Congress and Convention Association » et l'« Asian Association of Conference and Visitors Bureaus ». En second lieu, les revues spécialisées⁷ publient, à l'occasion, des statistiques, notamment : *Conferences & Exhibitions International, Meetings & Conventions, Congress & Seminars, Business Congress, Expo News Magazine*. Ces revues publient généralement des études d'échelle nationale. Par ailleurs, les États fonctionnent souvent par délégation : gouvernement, ministères, offices nationaux de tourisme, bureaux nationaux de congrès, etc. À l'échelle locale, des villes mènent leurs enquêtes par l'intermédiaire des offices municipaux de tourisme ou des bureaux municipaux de congrès. Certaines associations de bureaux de congrès créent également des statistiques. En avant-dernier lieu, des palais des congrès établissent leurs propres travaux et, enfin, un petit nombre de chercheurs produisent des études statistiques : G. C. Fighiera, G. Franic sur la Yougoslavie en 1977, H. Müller sur Zürich en 1978-1979, R. Staher sur Zürich en 1983, etc.

Bon nombre d'enquêtes ont ainsi été répertoriées dans le monde. Malheureusement, comme le fait justement remarquer Fighiera (1992 : 2-3), ces études, considérées comme fiables en ce qui concerne la méthode suivie, sont ponctuelles et leur caractère statique interdit tout suivi. De plus, elles ne sont pas comparables entre elles, étant donné qu'elles résultent d'objets de recherche, de thèmes, voire de méthodes différentes. Enfin, la production statistique est sujette à des pratiques préjudiciables à la recherche, notamment dans les milieux des offices de tourisme et des revues spécialisées. Certains organismes augmentent abusivement les chiffres et d'autres extrapolent largement leurs résultats (faisant passer à l'échelle d'un État des chiffres issus d'un échantillon réduit de congressistes) ou posent leurs questions à des répondants qui ne sont pas directement concernés : par exemple, il est demandé aux prestataires de services et non aux participants des réunions quelles sont les habitudes concernant les dépenses de séjour.

Ces lacunes statistiques gênent tous ceux qui s'intéressent au marché des réunions : chercheurs publics et privés, organes de tutelle, investisseurs, bureaux de congrès, organisateurs professionnels de congrès, villes, palais des congrès, hôteliers, transporteurs, consultants, etc. En 1992, un atelier du « congrès des congrès », à Versailles (ICCA), réunissant de très nombreux professionnels du monde des congrès, s'est tenu sur le thème de l'harmonisation et a proposé notamment une méthode de travail basée sur le respect des définitions, la mise en place d'un processus de décision, une libre acceptation (Figiera, 1992 : 5). Cependant, malgré l'accueil assez favorable qu'a reçu la proposition, rien n'est encore clairement établi et il faudra certainement encore des années avant de disposer de statistiques satisfaisantes.

Souhaitant œuvrer à partir de sources fiables, comparables et couvrant la plus vaste aire géographique possible, nous avons classiquement retenu les statistiques de l'UAI qui ont la particularité de se répéter à intervalles réguliers avec la même méthodologie. En effet, l'UAI mène une enquête annuelle mondiale directement auprès des OIG et des OING dans 100 pays et ce, depuis 1949. Cet organisme dresse ainsi chaque année un inventaire des réunions internationales, qui doivent correspondre à des critères bien précis. La rencontre doit être organisée ou au moins patronnée par les associations internationales qui figurent dans *l'Annuaire des Organisations Internationales* et dans *The International Congress Calendar* (assemblées générales, assises, symposiæ, colloques, congrès des diverses OING). Certaines réunions nationales à large participation internationale sont aussi prises en compte, si elles sont organisées par les branches nationales des OING et comptent au moins 300 participants, dont 40 % d'étrangers et cinq nationalités, et durent au moins trois jours. Sont exclues de ces statistiques toutes les réunions nationales, ainsi que les manifestations même internationales à caractère politique, religieux, didactique, commercial ou sportif, ainsi que les rencontres faisant appel à un nombre restreint de participants ou à des participations spécifiques (sessions régulières de comités, groupes d'experts), qui sont très nombreuses au niveau intergouvernemental.

Les professionnels du tourisme de réunions estiment que cette définition est un peu trop restrictive et ne représente pas suffisamment les manifestations internationales. Ajoutons qu'aucune réunion nationale ou infranationale n'est répertoriée par l'UAI. Malgré cela, les statistiques de l'UAI sont précieuses de par leur rigueur et leur comparabilité. C'est pourquoi nous les utilisons pour esquisser un panorama des localisations privilégiées des réunions internationales. Nous constatons sans surprise que ces services de haut niveau se concentrent en des espaces-clés, pays et métropoles, qui entendent jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale et entrent donc de plain-pied dans le phénomène de la mondialisation. Il existe un véritable réseau planétaire de lieux de réunions internationales en concurrence les uns avec les autres, chaque territoire cherchant à accueillir ces rencontres prestigieuses, riches en retombées économiques, médiatiques, culturelles ou scientifiques.

LE RÉSEAU PLANÉTAIRE DES PRINCIPAUX LIEUX DE RÉUNIONS INTERNATIONALES

ANALYSE DE LA RÉPARTITION PAR CONTINENT ET PAR PAYS

De façon générale, l'étude conjointe du tourisme international et des réunions internationales fait apparaître la prépondérance européenne, le bon niveau américain, le développement asiatique.

Le nombre des rencontres multinationales suit une courbe globalement ascendante depuis 1949, date des premières statistiques de l'UAI. À cette époque, on avait recensé 803 réunions de ce type; en 1955, on en dénombrait 1229 et 1856 étaient répertoriées en 1960. Entre 1965 et 1975, leur nombre avait quasiment doublé (de 1870 à 3230). En 1980, 4812 rencontres internationales avaient eu lieu et 8559 étaient recensées en 1990. En 1998, l'UAI en comptabilisait 9498 et 9400 en 1999.

Cette expansion, très forte en valeur absolue, a connu cependant quelques bouleversements relatifs. Une nette accélération a eu lieu à la fin des années 1960 jusqu'en 1974, conjointement à une croissance économique forte, suivie d'un développement en dent de scie (fléchissement en 1975-1976, reprise lente en 1977 et 1978, nouvelle hausse importante en 1979 et 1980, puis décélération en 1981 et 1982). Ces oscillations trouvent leur explication dans les prémices du phénomène de mondialisation économique. Elles apparaissent comme des ralentissements ponctuels dans un marché en expansion. Le nombre de réunions multinationales augmente globalement tout au long de la décennie 1980-1990, de façon heurtée, avec quelques baisses de tension en 1989, 1991, 1995 et 1999. Ces mouvements montrent le rapport relativement étroit unissant marché des congrès et situation internationale.

Cette progression importante des rencontres internationales est parallèle à la croissance du tourisme international. Depuis les 14 millions de déplacements recensés pendant les années 1950, les flux internationaux sont à la hausse, bien que de façon irrégulière, en fonction des différentes conjonctures économiques et politiques. Cette augmentation est cependant sujette à deux réserves. D'une part, elle est en partie due à l'ouverture de diverses nations au tourisme depuis les premiers calculs et non à l'accroissement de l'activité des seuls États recensés à cette époque. D'autre part, le rythme de croissance annuel moyen des arrivées de touristes internationaux, constaté sur quatre décennies, marque un ralentissement.

Le tourisme de réunions connaît une progression globalement plus régulière que celle du tourisme général, ce dernier se révélant plus sensible aux aléas politiques, climatiques, culturels et économiques. L'élévation du nombre des rencontres est due principalement au développement des moyens de communication et de transports, de la sectorisation et de la spécialisation des techniques et des savoirs, de l'internationalisation croissante de nos sociétés. Plusieurs facteurs influencent ainsi la tenue des rencontres internationales dans un pays : les équipements, l'attraction régionale, l'aptitude à la vie de relations, l'expérience et le rayonnement sur le plan des congrès.

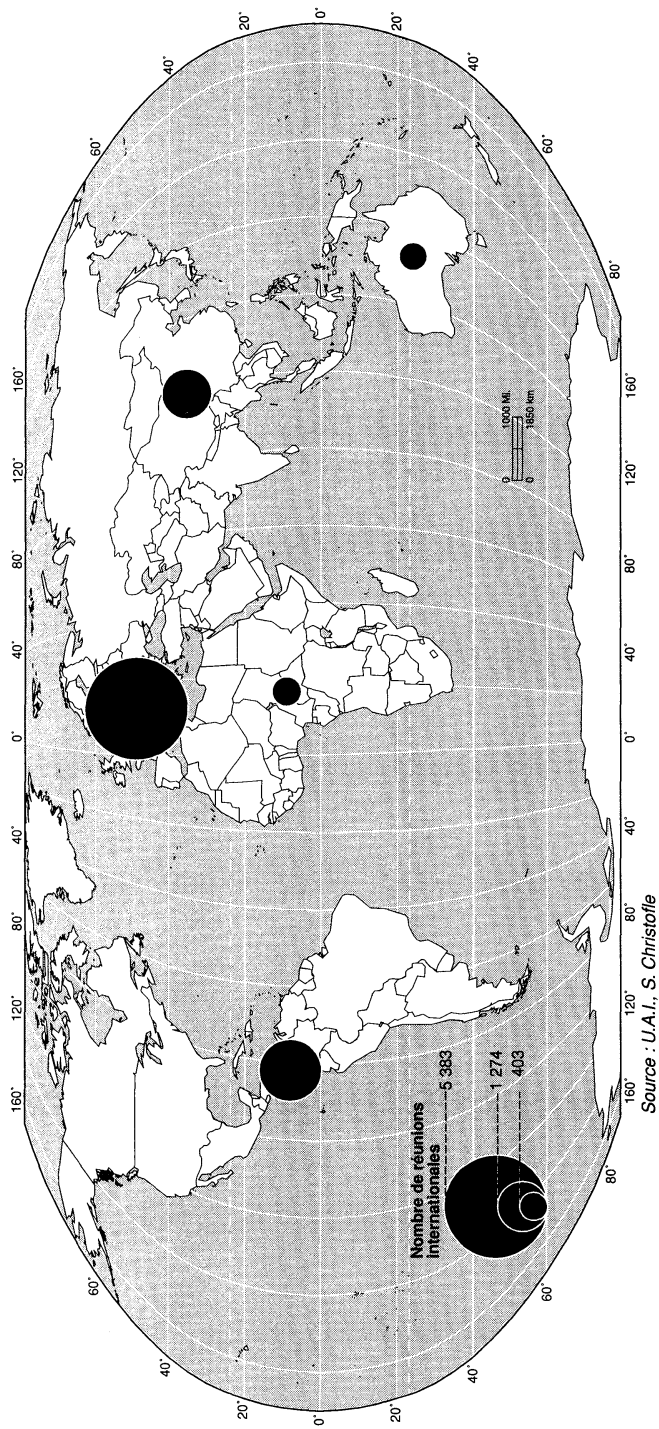
En matière touristique, les nations se partagent les rôles en termes d'États émetteurs et récepteurs. Même si toutes les contrées peuvent apparaître dans les deux cas, des coupures géographiques marquées existent et on remarque un phénomène de concentration des deux fonctions. Depuis 40 ans, on assiste à une progression géographique des lieux fréquentés par le tourisme mondial, progression en « auréole » à partir des grands centres émetteurs. Une croissance relative des parts tenues par les États dits du Tiers-Monde apparaît, due notamment à l'extension des échanges de tous ordres entre nations. Cependant, la grande majorité des flux restent concentrés dans des aires géographiques proches des principaux foyers émetteurs; 88,1 % des touristes européens, par exemple, se cantonnent à des lieux situés en zone européenne (Maison de la France, 1996 : 19). De nos jours néanmoins, la place relative de l'Europe faiblit en raison de l'accroissement de la concurrence et de l'accentuation des écarts de développement. Elle était, en 1997, terre d'accueil de 58,9 % des touristes mondiaux – avec 363 millions de touristes internationaux – alors qu'elle en recevait 70,5 % en 1970, 65,6 % en 1980 et 62,1 % en 1990 (Maison de la France, 1998 : 21). Des experts de l'OMT prévoient une chute relative encore plus marquée pour l'avenir avec 44,7 % en 2020.

L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord concentrent encore à elles deux les trois quarts des flux mondiaux du tourisme, soit entre 72 % et 77 % selon les années (*ibid.*). En ce qui concerne les arrivées, les autres ensembles régionaux se situent à des niveaux bien plus faibles : l'Asie de l'Est-Pacifique augmente régulièrement, passant de 3 % en 1970 à 7,4 % en 1980, à 11,6 % en 1990 et dépassant 17 % en 1995; les Antilles et l'Amérique latine oscillent entre 5 % et 6 %; l'Afrique entre 2 % et 4 %; le Moyen-Orient entre 2 et 3 %; enfin, l'Asie du Sud accueille moins de 1 % des touristes internationaux. La zone Asie de l'Est-Pacifique a jusqu'à présent profité de la croissance du tourisme international et notamment de la baisse de l'Europe. Les prévisions de l'OMT tablent sur une poursuite de cette tendance avec un taux annuel de croissance moyen de 7 %, alors que l'Europe aurait un taux de 3,1 %, en dessous de la moyenne mondiale, évaluée à 4,3 %. L'Europe connaîtrait ainsi le taux de croissance le plus bas.

Dans la répartition continentale des réunions internationales (figure 1), le schéma se répète. En 1998, l'Europe reste la première place réceptrice avec 56,7 % du total mondial (5383 réunions). L'Amérique se trouve en seconde position, avec 20,7 % des rencontres internationales (1966 rencontres). L'Asie prend la troisième place avec 13,4 % de la somme des réunions internationales (soit 1274). Les autres continents sont loin derrière avec 4,6 % pour l'Afrique (442 réunions) et 4,2 % pour l'Océanie (403)⁸.

Les réunions internationales se déroulent donc majoritairement dans des espaces touristiques de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord; les États dits, jusqu'à il y a une décennie, « socialistes » ont longtemps été minoritaires ou absents. Les sociétés libérales sont depuis des siècles des centres d'activités culturelles, politiques et sociales, des puissances économiques et financières de haut niveau de vie et surtout de haut niveau scientifique, technologique et de recherche. L'Europe et l'Amérique du Nord sont des sites privilégiés en matière de prise de décisions, de développement d'idées, sans oublier le nombre exceptionnel de sièges d'organisations nationales et internationales dans ces

Figure 1 Répartition des réunions internationales par continent en 1998



territoires. Tous ces paramètres influent de façon importante sur l'organisation des réunions internationales. En effet, celles-ci sont préparées, dans leur immense majorité, par des organismes localisés dans les pays développés, ces derniers étant particulièrement bien intégrés au vaste système d'échanges de tous ordres qui caractérise de plus en plus nos sociétés.

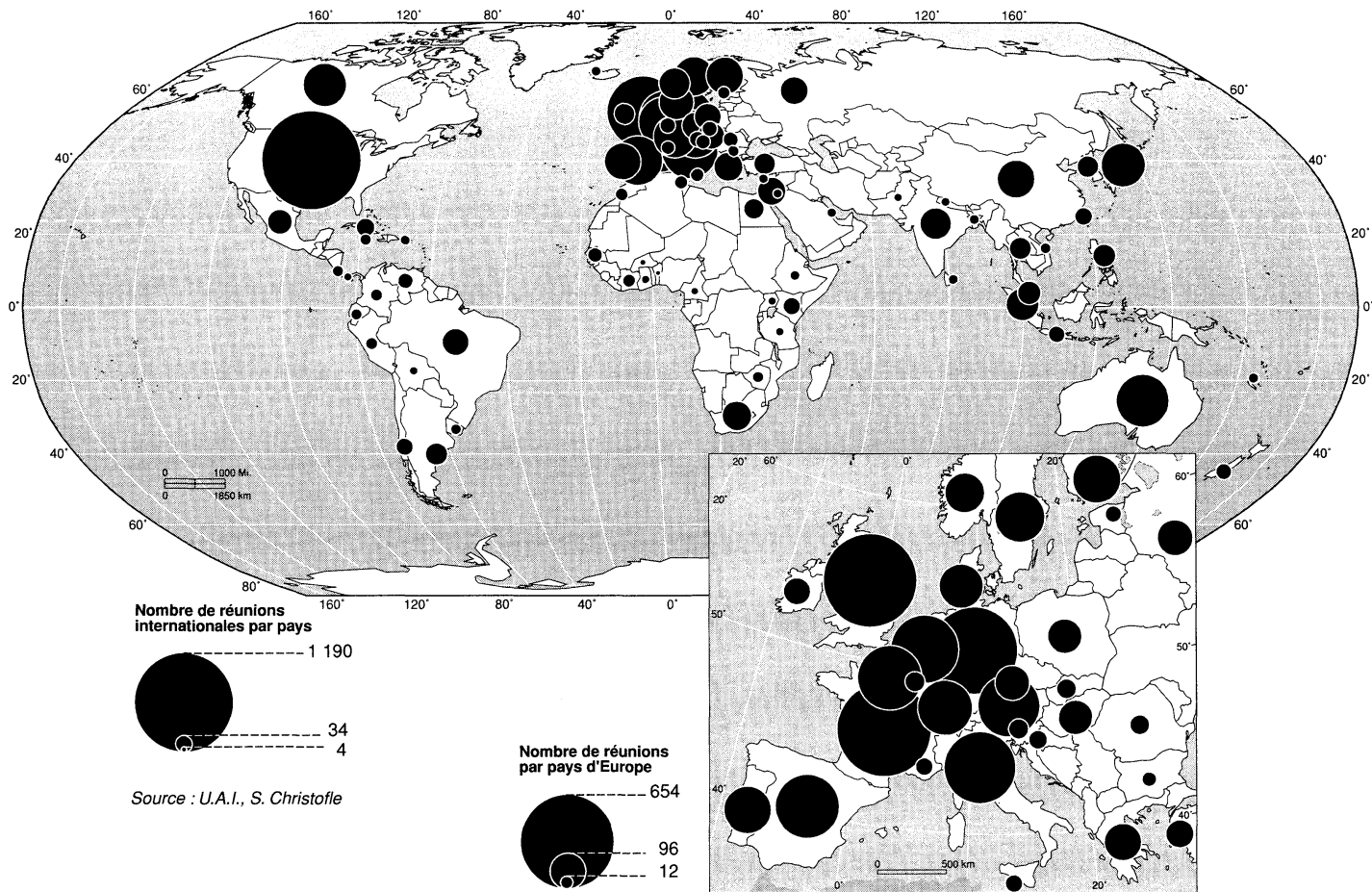
De plus, la continuité géographique, liée à l'interconnexion entre pays émetteurs et pays récepteurs, intervient pour assurer aux pays industrialisés une position dominante dans l'accueil de réunions internationales. Cette continuité géographique s'appuie également sur une infrastructure linguistique unique au monde. En effet, un grand nombre de langues majeures sont parlées en Europe et en Amérique du Nord. Cela dit, la prépondérance grandissante de l'anglais comme unique langue de congrès, d'ailleurs au détriment du français, diminue l'importance du facteur linguistique dans les localisations. Enfin, historiquement accoutumés à la réception de rencontres de haut niveau, l'Europe et l'Amérique du Nord ont développé conjointement des compétences et des établissements spécifiques à l'activité de réunions et de congrès haut de gamme.

Par conséquent, le savoir-faire, l'équipement et les facteurs humains et techniques, couplés à l'habitude et à la confiance des organisateurs, sont des facteurs déterminants pour la fréquentation touristique des aires susmentionnées. En résumé, les éléments économiques et techniques ainsi qu'un attrait touristique fort se conjuguent sur ces continents pour assurer une bonne place dans l'accueil de réunions.

La figure 2 montre la répartition des pays récepteurs de rencontres multinationales en 1998. Il est peu surprenant que les États-Unis soient au premier rang, accueillant 12,5 % des réunions internationales (soit 1190). Grand émetteur de congrès internationaux, la part de ce pays dans le marché mondial reste stable quand ce dernier est en expansion, ce qui révèle une forte propension des États-Uniens à s'expatrier pour affaires. La France apparaît en seconde place avec 6,9 % du total (654 réunions), suivie du Royaume-Uni (6,8 % des rencontres internationales, soit 644 réunions). Se pressent ensuite quatre pays européens : l'Allemagne – 5,9 % (558) –, l'Italie – 4,0 % (380) –, les Pays-Bas – 3,6 % (342) et l'Australie – 3,5 % (337) – qui effectue une percée. Ceux-ci sont suivis de la Belgique – 3,2 % (307) –, de l'Espagne – (3,2 % (301) –, de l'Autriche – 2,3 % (283) –, du Japon – 2,5 % (238) – du Canada, en 12^e position avec 2,4 % (230) et enfin de la Suisse – 2,3 % (223) – dernier État au-dessus de 2 %.

La France exerce aussi une position de chef de file en Europe en matière d'accueil de réunions internationales. C'est l'un des deux premiers pays-hôtes d'Europe en matière de tourisme global, le contingent de visiteurs étrangers étant constitué à 75 % par des Européens. C'est dire le poids de la proximité et du continuum géographique. Avec 61,3 millions de séjours internationaux enregistrés en 1994 (Maison de la France, 1996 : 7), la France se situe au deuxième rang mondial après les États-Unis. Cependant, même si la France conserve sa place, en termes de tourisme global et de tourisme de réunions, le continent européen perd des points face aux autres espaces. La part de l'Europe se désagrège et le pourcentage des réunions internationales organisées hors de ce continent est en hausse : 43,3 % en 1998, 41,2 % en 1995, 40,2 % en 1993, et 37,7 % en 1991. Ces chiffres sont à

Figure 2 Répartition des réunions internationales par pays en 1998



comparer au niveau de 1950, quand seulement 20 % de toutes les rencontres internationales avaient lieu hors de l'Europe (de l'Ouest).

Cette baisse relative profite surtout à l'Asie qui est passée de 2,6 % des réunions internationales en 1950 à plus de 13 % en 1998. Les mutations politiques et économiques majeures (décolonisation, libéralisation progressive) qu'a connues le continent asiatique depuis cinquante ans expliquent en grande partie cet état de fait. Outre le Japon, grande puissance économique et financière, Singapour et Hong-Kong, lieux traditionnels de réunions, de nombreux États asiatiques, notamment ceux du Sud-Est, sans oublier la Chine, ont connu une hausse de leur niveau économique et scientifique et, parallèlement, ont créé ou amélioré leur savoir-faire et leurs équipements de congrès. De plus, beaucoup de nations asiatiques offrent un rapport qualité-prix des plus intéressants, assorti d'un attrait touristique fort pour des congressistes issus majoritairement des pays d'Europe ou d'Amérique du Nord⁹. Prix de voyage et de séjours compétitifs, sentiment fort d'exotisme et de dépaysement, service de plus en plus performant s'ajoutent à des efforts promotionnels et publicitaires multipliés ces dernières années : encarts de publicité, photos, publi-reportages et dossiers (par exemple, *Expo-News*, 1993 : 6-7) dans les grands magazines professionnels et participation accrue à des salons prestigieux : Bourse Internationale des Voyages à Milan, Servi-Congrès à Paris, *Meetings & Incentive Travel* et surtout *The International Confex* à Londres. Le Japon, la Chine¹⁰ et Singapour, secondés par l'Inde, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et la Corée figurent au palmarès des principaux pays-hôtes des réunions internationales en 1998. Il n'existe donc pas de relation rigoureuse entre le niveau de développement d'un pays et le nombre de réunions qu'il accueille. Le Japon occupe la 11^e place et les autres territoires sont largement en-dessous. La Chine est 15^e, Singapour est 19^e, l'Inde 20^e, la Malaisie 31^e, les Philippines 32^e, la Thaïlande 34^e et enfin la République de Corée est 36^e (sur 38 pays recensés).

L'Afrique et l'Océanie restent les parents pauvres du tourisme international. Malgré la baisse relative des coûts de transport aérien et la présence sur le marché de pays désireux d'accueillir des étrangers en villégiature ou lors de réunions, le tourisme se développe lentement, hormis quelques exemples de réussite commerciale d'aménagements, surtout balnéaires, en milieu tropical.

En Afrique, l'image d'exotisme est un bon support publicitaire. Cependant, différents éléments empêchent ce continent d'accroître son niveau en matière de réception de congrès : la faiblesse relative de l'activité économique, scientifique et de recherche fait que les villes d'accueil y sont peu nombreuses, que l'équipement et surtout le savoir-faire manquent, lacunes auxquelles s'ajoutent l'instabilité politique, voire des problèmes sanitaires. En 1950, sa part mondiale dans les réunions multinationales était de 2,2 %. En cette fin de décennie, elle varie entre 4,5 et 5,7 %. Un changement a eu lieu récemment au profit de l'Afrique du Sud : ce pays, longtemps mis au ban de la communauté internationale et depuis quelques années maintenant rentré dans le rang, accueillait, et pour cause, peu de rencontres internationales. Il possède pourtant des caractéristiques propices au développement du tourisme de réunions, se rapprochant économiquement et en partie culturellement de l'Europe tout en ayant un attrait touristique indéniable. Ainsi l'Afrique du Sud se pose, depuis 1993, en leader du continent africain et

se trouve à la 22^e place mondiale, en 1998, avec 108 réunions enregistrées. Seule l'Égypte apparaît ensuite, bonne dernière du classement, avec 52 rencontres.

En Océanie, il existe des foyers touristiques et la présence de l'Australie constitue un avantage incontestable en matière de tourisme de réunions. En effet, les caractéristiques structurelles générales de ce pays – niveau de vie, de recherche, d'équipement et de savoir-faire, culture – sont équivalents à celles de nations européennes et d'Amérique du Nord. Cependant, l'Océanie est particulièrement éloignée des pays émetteurs principaux, comme l'Europe et l'Amérique du Nord, – plus de 10 000 km –, ce qui ne facilite pas la compétitivité des tarifs sur le plan international. S'ajoutent la longueur du voyage et le décalage horaire, qui peuvent perturber les participants, et sont un obstacle à la tenue de rencontres internationales. L'Océanie dans son ensemble reçoit ainsi autour de 4 % des réunions. L'Australie concentre sur son territoire la majorité des réunions et se situe en 7^e place mondiale en 1998, accueillant 3,5 % du total mondial de rencontres. En réalité, choisie pour accueillir les Jeux Olympiques d'été en l'an 2000, l'Australie a enregistré, depuis le milieu des années 1990 particulièrement, une progression du nombre de manifestations sur son territoire, phénomène qui s'est amplifié jusqu'aux J.O.

Plusieurs paramètres influencent donc la tenue de réunions internationales dans un État. Il s'agit principalement du taux de développement, de la stabilité politique et économique, du niveau de prix pratiqué, de l'image du pays, du nombre d'organismes internationaux, mais aussi et peut-être même surtout, de la quantité et de la qualité des équipements et des services spécialisés dans l'organisation et l'accueil de rencontres. La place encore importante occupée par l'Europe s'explique par la conjugaison de ces facteurs associée à la proximité des grands foyers émetteurs. Son niveau de développement est élevé, les organisations internationales y sont nombreuses : le continent accueille 45,6 % des sièges des OING. Son attractivité est forte, sa tradition d'accueil touristique constitue également un élément positif et de nombreux sites de congrès sont en compétition : plus de 300 en Grande-Bretagne, une centaine en Allemagne et en France, sans oublier l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique et, plus récemment, l'Espagne. De leur côté, plusieurs pays asiatiques possèdent, depuis quelques années, des installations de très grande capacité, notamment le Japon et la Corée.

LES VILLES DE RÉUNIONS INTERNATIONALES

Ainsi, la majeure partie des grandes villes du monde s'est dotée, depuis la fin des années 1970 et, lors d'une deuxième vague, durant la décennie 1985-1995, d'installations spécialisées dans l'organisation et l'accueil de réunions. L'UAI comptabilise les localités urbaines accueillant un minimum de 30 rencontres internationales par an, soit entre 50 et 65 villes dans le monde. Malgré une polarisation encore impressionnante, la tendance depuis dix ans est à la réduction de la concentration des réunions internationales dans les grandes métropoles au bénéfice d'une plus large répartition mondiale. De nouvelles villes apparaissent chaque année au palmarès des villes les plus prisées, alors que d'autres disparaissent.

La figure 3 illustre la répartition des 65 principales villes en matière de réunions internationales dans le monde en 1998. Ces dernières ont accueilli près de 45 % du total des rencontres multinationales enregistrées par l'UAI, dont 16 % se sont déroulées dans les dix premières métropoles. Sur la carte, de nombreux pays ou des pans entiers d'États sont vides, alors qu'une ou un tout petit groupe de villes accueille la grande majorité des rencontres répertoriées par l'UAI pour les aires correspondantes.

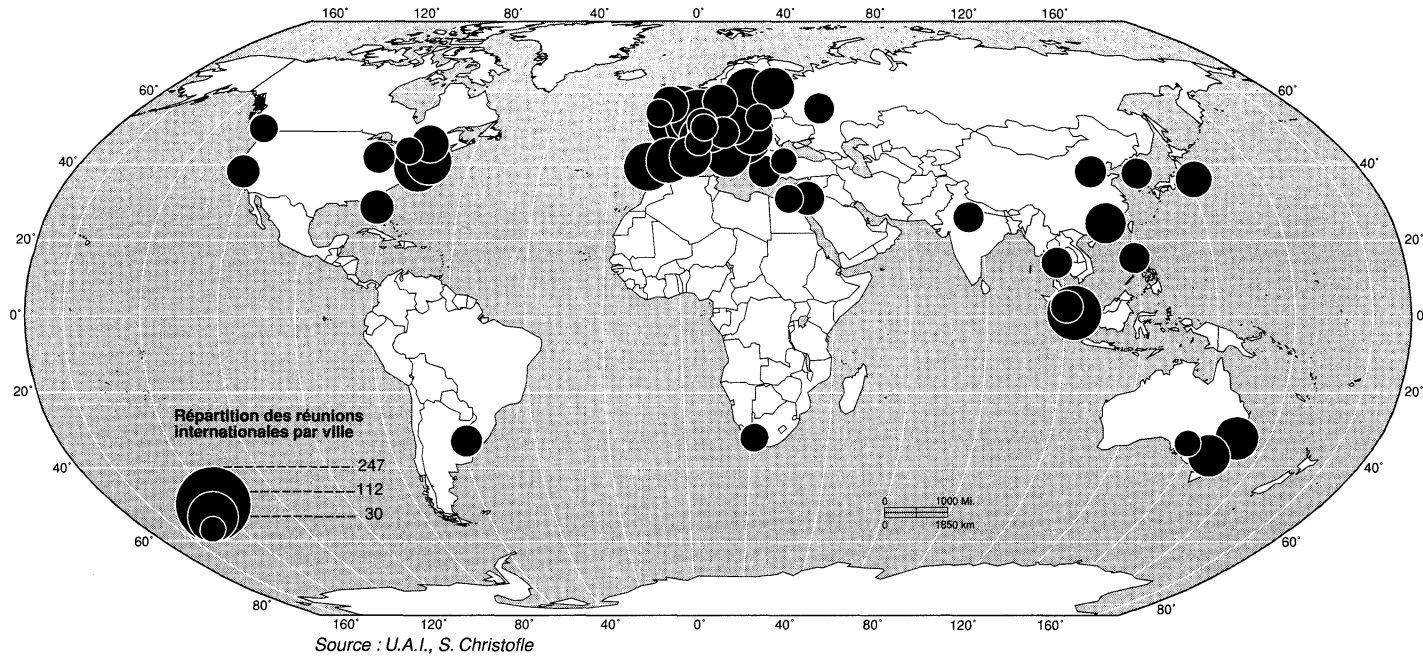
L'Europe compte 33 villes sur 65 (dont les cinq premières) principalement localisées en Europe de l'Ouest. L'Asie s'appuie en priorité sur Singapour, Hong-Kong, Jérusalem et Tokyo, plus faiblement sur Kuala Lumpur, Bangkok, Manille, Pékin, Séoul, New Delhi et Istanbul (les villes sont citées par ordre décroissant). L'Amérique compte 14 villes, dont trois seulement au sud du continent : Washington, New York, Montréal, Orlando, San Francisco, Buenos Aires, Chicago, Boston, San Diego, Vancouver, Toronto, Sao Paulo, Atlanta et Mexico. L'Océanie apparaît grâce à Sydney, Melbourne, Adélaïde et Brisbane. Enfin, seules Le Caire, Capetown et Nairobi constituent des centres importants en Afrique.

De façon globale, les villes de tête sont les mêmes depuis des années. Ainsi, Paris est, sans interruption depuis 1980, la première destination en matière de réunions internationales, même si l'on note une érosion de son leadership : moins de 3 % du total des rencontres en 1998, contre 5 % en 1988. La « ville des lumières » est parallèlement un centre touristique d'envergure, ayant accueilli en 1988 près de 1,5 million de visiteurs français et étrangers hébergés en hôtel, et un total de visiteurs d'environ 20 millions de personnes, soit dix fois sa population (Bastie, 1990 : 7). En matière d'accueil de réunions, Paris offrirait 110 000 sièges (Office du Tourisme et des Congrès de Paris, 1990 : 3) et le Palais des Congrès de la Porte Maillot, remodelé durant les années 1990, propose à lui seul 11 000 places dont un auditorium de 3723 sièges. D'autres centres ont de grandes capacités comme le CNIT (4000 places), la Cité de la Villette (2500 sièges), sans compter les multiples structures de moindre stature¹¹. À ces équipements s'associent une dizaine d'hôtels de convention¹² qui assurent une grande capacité d'hébergement – jusqu'à 995 chambres –, pourvus de salles de tailles diverses de standard international.

En deuxième position mondiale, en 1998, se trouve Londres, avec 200 réunions multinationales (2,20 % du total). La capitale britannique figurait au premier rang avant 1980, assurant à la Grande-Bretagne la deuxième place au palmarès des pays. Elle est, depuis, en troisième position après les États-Unis et la France. La part de Londres fluctue avec, ces dernières années, des périodes de baisse et de remontée. Il faut savoir que les principales villes de rencontres internationales se suivent souvent de très près et que, au-delà de la première place, une différence de quelques réunions peut modifier le classement. Par exemple, Vienne est passée une fois devant Londres, en 1995, avec huit manifestations de plus, avant de lui rétrocéder la seconde position l'année suivante.

Bruxelles et Vienne se disputent régulièrement les places subséquentes. En 1998, Bruxelles est troisième avec 185 réunions multinationales, suivie de la capitale autrichienne (183) et d'Amsterdam (137).

Figure 3 Répartition des réunions internationales par villes en 1998



Ces villes, chefs de file en matière de réception de réunions internationales, sont des capitales de grandes nations européennes qui cumulent poids démographique et pouvoir administratif, économique et politique.

Après la cinquième place, la situation se complique. La série de villes se trouvant entre la 6^e et la 10^e place est fluctuante. Singapour, sixième en 1998 avec 131 réunions internationales, se maintient à un très haut niveau. La ville-État était passée, en 1989, dans les dix premières villes de réunions et demeure à ce rang. Genève, Berlin, Lisbonne et Copenhague occupent régulièrement l'une des dix premières places; outre les capitales, nous notons la présence de la ville helvétique qui se situe systématiquement dans les hauteurs du classement. Cette métropole internationale fait partie d'un État confédéral, structure politique qui laisse traditionnellement une large autonomie aux grandes cités. D'autre part, Genève possède de nombreux organismes internationaux, principaux promoteurs de réunions.

Au-delà de la 11^e place, nous trouvons des villes très différentes : de très nombreuses capitales, comme Washington, Stockholm, Madrid, Rome, Helsinki, Budapest et Prague, mais aussi des métropoles internationales comme New York, Sydney, Strasbourg, Melbourne, Barcelone, Montréal, Édimbourg, Orlando, Munich, etc. En ajoutant Hong-Kong (20^e en 1998), toutes les métropoles citées sont des habituées du « palmarès » de l'UAI, même si leur rang se modifie quasiment chaque année. D'autres localités urbaines, au contraire, apparaissent sporadiquement : en 1998, nous avons, par exemple, dans ce cas de figure, La Havane (48^e), Capetown (49^e), Montpellier (50^e), Florence (51^e), Lyon (58^e), Adélaïde (59^e) et Salzbourg (63^e).

Outre l'excellent niveau traditionnel des capitales, il est à noter la présence fournie, dans ces statistiques, de métropoles de très haut niveau. Ces dernières accueillent d'abord de nombreuses rencontres internationales grâce à leur localisation au sein d'espaces très développés. Certaines sont plutôt de hauts lieux industriels et économiques (Chicago, Édimbourg), d'autres fondent principalement leur succès sur une fonction touristique, culturelle, voire culturelle affirmée (Orlando, Jérusalem, Nice, Florence, Salzbourg). Toutes possèdent des installations renommées et de grande taille, souvent associées à une image très positive.

Ainsi, les principales villes de réunions multinationales possèdent des caractéristiques communes :

- la majorité des agglomérations sont de très grande taille;
- il existe un grand nombre de capitales, bien que cet aspect ait tendance à se relativiser ces dernières années.

Les capitales politiques des États occidentaux, qui dominaient auparavant la scène de façon écrasante, voient petit à petit leur suprématie chanceler : les quatre premières villes de réunions ont systématiquement été, jusqu'à présent, européennes; il y a quelques années, il s'agissait des dix premières, et quelques décennies auparavant, des vingt premières... L'irruption récente de Singapour et de Hong-Kong dans les dix premiers rangs et leur maintien depuis dans les dix à douze premières places changent les données. De manière générale, les capitales

restent, assez logiquement d'ailleurs, par leur poids démographique, leur rayonnement politique, économique, leur image de prestige, des terres privilégiées d'accueil de réunions internationales. Aux dix premières places en 1998 se succèdent neuf capitales d'États ou de territoires riches et développés, par ailleurs villes de grande taille : Paris, Londres, Bruxelles, Vienne, Amsterdam, Singapour, Berlin, Lisbonne, Copenhague.

Genève (7^e), New York (14^e) et Strasbourg (17^e) restent de traditionnelles places fortes de rencontres et partagent, quoique à des degrés différents, des caractéristiques communes. Ces agglomérations, non capitales, abritent des organismes internationaux de poids et accueillent chaque année de très nombreux touristes; elles possèdent une solide image internationale et sont de hauts lieux en matière d'économie et de recherche.

Parmi les autres villes se classant régulièrement dans les vingt premières se trouvent des capitales politiques (Berlin, Rome, Budapest, Stockholm, Madrid, Helsinki, Prague, Séoul, Tokyo) mais aussi de grands centres industriels et scientifiques, des villes au rayonnement international comme Barcelone, Sydney et Munich.

La situation paraît actuellement plus ouverte qu'elle ne l'était quelques années auparavant et des villes qui ne sont pas des capitales parviennent plus aisément aux premiers rangs. La présence d'Orlando, de Nice ou de Florence en 1998, comme celle de Maastricht ou de Trieste les années précédentes, laisse à penser que la spécialisation touristique, la renommée, la présence de centres de réunions de grande capacité et d'équipements techniques de haut niveau ainsi que d'un potentiel d'hébergement impressionnant ont une influence certaine sur l'accueil de réunions. Ces paramètres, associés à une politique commerciale et mercatique très dynamique dans le domaine des réunions et des congrès, jouent un rôle non négligeable dans la venue de réunions internationales.

Chaque ville, en fonction de son potentiel et de son dynamisme, s'efforce ainsi de capter une part des flux humains, économiques et informationnels du tourisme de réunions. Service spécialisé et rare, le tourisme de réunions internationales distingue les métropoles au sommet de la hiérarchie urbaine. En effet, outre le fait qu'elle se répercute sur le plan économique, cette forme touristique véhicule une image prestigieuse liée au savoir, à l'innovation et ce, à l'échelle planétaire. Aux yeux des décideurs urbains, le tourisme de réunions et de congrès apparaît ainsi comme un élément de croissance, vecteur de différenciation positive des métropoles de haut niveau attirant investisseurs publics et privés.

CONCLUSION

La place que les réunions prennent dans la construction de la notoriété internationale tant des États que des métropoles illustre l'intérêt d'une recherche consacrée au tourisme de réunions et de congrès, et inscrit clairement cette dernière dans les travaux visant à une meilleure compréhension des processus de mondialisation. Ce secteur touristique spécifique, à l'instar de toutes les activités économiques, scientifiques et culturelles, apparaît organisé et distribué à partir des plus grands États et des plus grandes villes avec une restriction, la quasi-

absence de la côte ouest des États-Unis et le rang relatif du Japon. Il semble ainsi que la réputation de centres de culture et l'existence d'une importante richesse patrimoniale de grandes agglomérations comme Paris ou Londres jouent un grand rôle lors de la sélection des lieux de réunions.

Dans l'étude de la mondialisation, et malgré les problèmes importants dus au manque d'uniformité et à la fiabilité très relative de nombreuses sources d'informations, le tourisme de réunions et de congrès nous apparaît comme un sujet de recherche prometteur permettant de suivre et de comprendre l'évolution des sociétés dans le monde. Ainsi, l'analyse des localisations des réunions internationales permet de mieux connaître la qualité et la place des territoires dans la compétition mondiale par un biais encore relativement peu exploré.

NOTES

- 1 Les congrès internationaux, les grandes manifestations diplomatiques, économiques, sociales, nationales et internationales, les réunions de haut vol se localisent, en Europe occidentale, à 84 % dans les métropoles (Rozenblat, 1992).
- 2 Il a été calculé que 1FF d'investissement pour participer à un congrès peut générer jusqu'à 6,6 FF de dépense (Duchemin-Melot *et al.*, 1989).
- 3 Le tourisme d'affaires comprend exclusivement les voyageurs commerciaux, les membres d'équipages effectuant des escales courtes ou prolongées, les fonctionnaires des gouvernements ou organisations internationales en mission, les employés procédant en moins d'un an à l'installation d'équipements, quand l'entreprise responsable n'est pas résidente du pays receveur.
- 4 Le tourisme d'agrément comprend principalement le tourisme sportif, le tourisme culturel, le tourisme de convivialité : visite à des parents ou amis, le tourisme de santé (actions de médecine préventive, remise en forme) et le tourisme religieux.
- 5 Sont exclus de la recherche les voyageurs se rendant à des foires-expositions, salons spécialisés. Un dernier type d'événement n'est pas pris en compte dans nos travaux : le voyage de stimulation (ou *incentive*). Ces derniers sont des déplacements collectifs de membres d'une même entreprise. Ils ont pour objectif majeur de motiver l'équipe, par le biais d'événements originaux et d'animations, pour augmenter l'efficacité des employés. Ce secteur fait généralement partie du tourisme d'affaires collectif; il peut être itinérant ou résidentiel. Cependant, le but principal du voyage reste la détente, le loisir, la fête; l'agrément l'emporte sur l'information ou la coopération. De plus, la majorité des voyages de stimulation ne se situent pas dans l'espace urbain qui reste notre champ d'étude privilégié.
- 6 Les conférences internationales plénipotentiaires n'interviennent pas dans l'étude et elles ne seront pas expliquées ici plus avant.
- 7 Les revues plus connues sont *Congress & Seminars*, *Conferences & Exhibitions International*, *Meetings & Conventions*, *Meetings News*, *Successful Meetings*, *Business Congress*, *Tagungs Wirtschaft* pour les magazines étrangers, *L'Officiel des Congrès* devenu *Axes d'Affaires*, *Voyages et Stratégies*, *Expo News Magazine*, *Voyages d'Affaires* pour les périodiques français.
- 8 30 réunions en 1998 ont été classées « non déterminées » et n'ont pas été réparties géographiquement par l'UAI.
- 9 Pour les raisons citées précédemment et en fonction de l'antériorité de leur développement sur le modèle occidental, le Japon et Hong-Kong fournissent également de forts contingents de congressistes.

- 10 Outre l'ouverture, le dynamisme et l'attrait intrinsèques à l'Empire du Milieu, la Chine a gagné plusieurs places dans le classement des nations d'accueil de réunions internationales depuis la rétrocession de Hong-Kong.
- 11 Autres équipements de réunions de la région parisienne : La Maison de la Chimie, le Palais de Chaillot, le Centre Français du Commerce Extérieur, la Maison de la Mutualité, le Toit de la Grande Arche, l'Institut du Monde Arabe, etc.
- 12 Hôtels de convention parisiens : L'Inter-Continental, le Meurice, le Ritz, le George-V, le Grand Hôtel, le Méridien-Montparnasse, le Concorde-la Fayette, parmi d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

- BASTIÉ, J. (1990) Paris et l'Île de France depuis toujours terres de rencontres. Dans *Paris et île de France, terres de rencontres : congrès, séminaires et tourisme d'affaires, Cahiers du CRÉPIF*, n° 30, 159 p.
- CAZES, G. et POTIER, F. (1996) *Le tourisme urbain*. Paris, PUF.
- CHRISTOFLE, S. (1997) *Tourisme de réunions et politiques urbaines : le cas du Corum de Montpellier*, Doctorat nouveau régime, Montpellier III.
- (1998) Le tourisme et la ville : le Corum, palais des congrès-opéra de Montpellier. *Espaces et territoires - Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, n° 3/4, Montpellier.
- (1999) Tourisme de congrès et politique urbaine de revitalisation. L'exemple du Corum de Montpellier. *Annales de Géographie*, n° 608.
- CLEVERDON, Robert (1985) International Business Travel, a New Megamarket. *The New Economist Intelligence Unit*, n° 189.
- CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES (1963) *Voyages Internationaux et le Tourisme*. Rome.
- DUCHEMIN-MELOT, C. et MIARD, D. (1989) *Les retombées monétaires engendrées par les congressistes étrangers au Palais des Congrès de Paris*. Paris, Marketsoft, p. 17.
- EXPO-NEWS (1993) Dossier sur les salons et congrès « made in » Hong Kong. *Expo-News*, n° 140, pp. 6-7.
- FIGHIERA, Gian Carlo (1984) *Introduction à l'étude des dimensions économiques du marché des congrès*, CHET Cahiers du Tourisme, n° C74.
- (1987) *Harmonization of studies and statistics on conferences*, CHET, Cahiers du Tourisme n° C24.
- (1988) *Appunta sulla tecnica dei congressi*. Roma, Scuola Internazionale di Scienze Turistiche.
- (1992) *Harmonisation des statistiques de congrès*. Paris-Nice, rapport, Congrès des Congrès de Versailles, du 30/11 au 4/12 1992, Atelier 4, CNIT.
- LOPEZ, J. R. (1985) *Le secteur du tourisme d'affaires en France : importance économique, caractéristiques structurelles*. Paris, Étude effectuée à la demande de la Direction du Tourisme.
- MAISON DE LA FRANCE (1996) *Plan Marketing 1996-1998*. Paris, Ministère de l'Équipement, du Transport et du Tourisme.
- (1998) *Stratégie Marketing 1999-2001*. Paris, Ministère de l'Équipement, du Transport et du Tourisme.

-
- MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE (1982) *Note sur le Tourisme d'Affaires*. Paris, Centre de Documentation, Direction du Tourisme, Secrétariat d'État chargé du Tourisme.
- OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS (1990) *La Lettre de Paris. Revue annuelle de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris*.
- ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (1983) *Définition en matières de statistiques du tourisme et lignes directrices pour le rassemblement et la présentation des statistiques du tourisme international*. Madrid.
- ROZENBLAT, C. (1992) *Le réseau des entreprises multinationales dans le réseau des villes européennes*. Paris, Doctorat de géographie nouveau régime, Université de Paris 1.
- SCHAGERMANN, H. (1987) More Transparency in Congress Statistics. *Tagungs Wirtschaft*, pp. 38-41.
- SOCIÉTÉ CENTRALE D'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE, Secteur des Congrès (1993) *Les métiers du congrès, un monde en pleine mutation cherchant à s'affirmer comme professionnel*. Paris.
- UAI (1999) *Les réunions internationales, tableaux comparatifs sur leur développement, répartition, nombre de participants en 1998*. Bruxelles.
- VOYAGES ET STRATÉGIE (1993) Sondage IFOP. *Voyages et Stratégie*, n° 47, pp. 47-56.

Liste des sigles et acronymes (par ordre d'apparition dans le texte)

- OMT : Organisation Mondiale du Tourisme.
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- OIG : Organisation Internationale Gouvernementale.
- ONU : Organisation des Nations Unies.
- OING : Organisation Internationale Non Gouvernementale.
- UAI : Union des Associations Internationales.
- FEVC : Fédération Européenne des Villes de Congrès.
- ICCA : International Congress & Convention Association.
- AACVB : Asian Association of Conference & Visitors Bureaus.